



RAPPORT D'ACTIVITE 2018





Clara de Bort



Il est toujours difficile de résumer un an de travail en quelques pages !

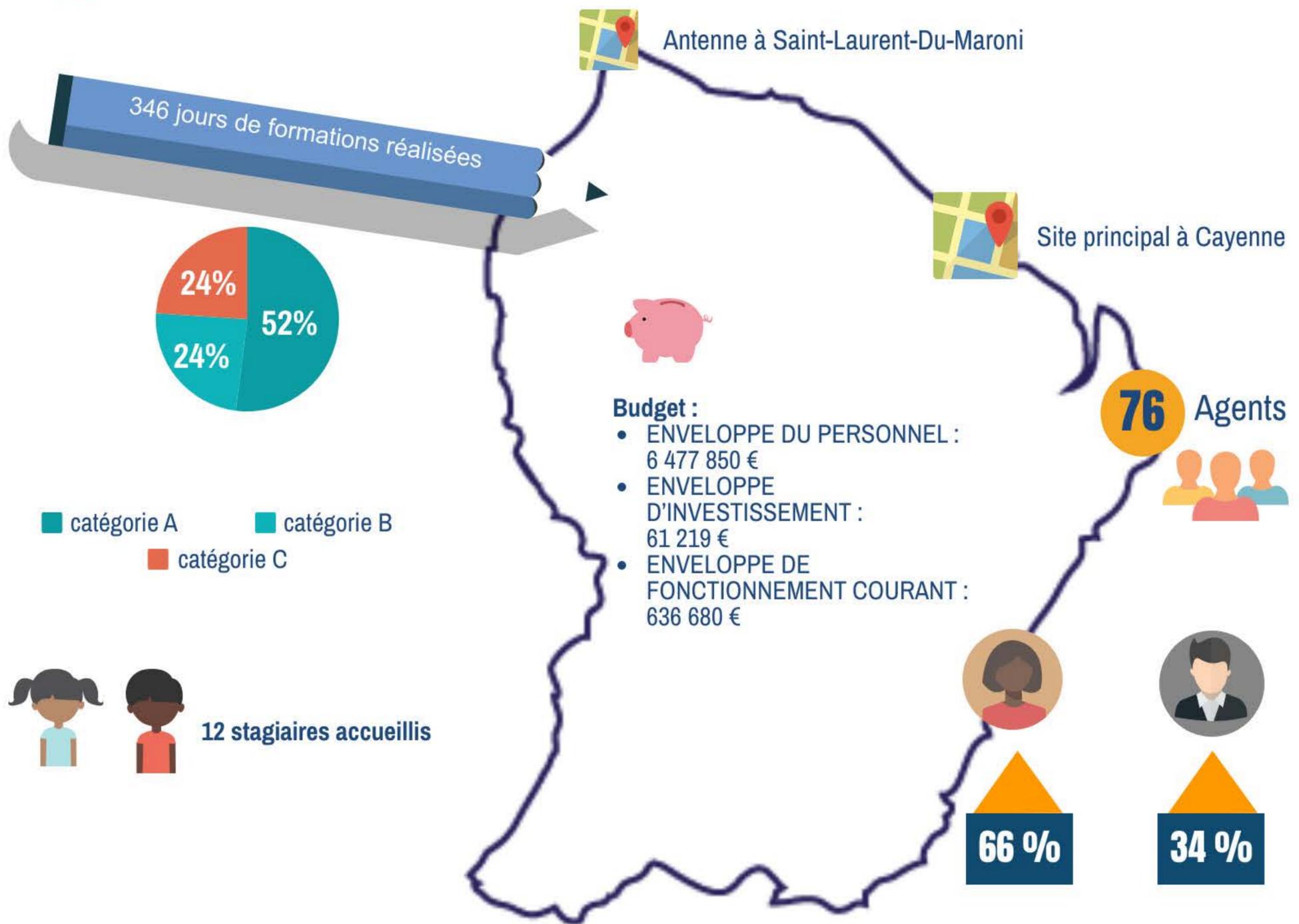
L'année 2018 si riche pour l'ARS de Guyane, une année marquée par de nombreux projets de développement de l'offre de soin, de l'autonomie et de la santé publique. Nous avons fait le choix cette année d'un rapport plus graphique, pour inciter chacune et chacun à le parcourir et déjà mieux nous connaître.

L'ARS de Guyane ce sont près de 80 agents qui se mobilisent tous les jours pour faire progresser le territoire en matière de santé et d'autonomie. Près de 80 personnes qui travaillent main dans la main avec les acteurs territoriaux, associatifs, hospitaliers, scientifiques, académiques ou encore coutumiers, pour mieux développer et structurer les soins mais aussi la prévention et promotion de la santé, la veille sanitaire, ou encore l'offre de services pour les personnes les plus fragiles, personnes âgées, personnes handicapées.

Découvrez quelques-unes de leurs actions à travers ce rapport d'activité 2018, et n'hésitez pas à nous interroger pour en savoir plus !

Très bonne lecture,

QUELQUES CHIFFRES CLES 2018



BUDGET ANNEXE FIR * 33 367 291 €

- **Mission 1** Promotion de la santé, prévention des maladies, des traumatismes, du handicap et de la perte d'autonomie = 13 315 045 €
- **Mission 2** Organisation et promotion de parcours de santé coordonnés ainsi que la qualité et la sécurité de l'offre sanitaire et médico-sociale = 5 549 279 €
- **Mission 3** Permanence des soins et répartition des professionnels et des structures de santé sur le territoire = 2 935 351 €
- **Mission 4** Efficience des structures sanitaires et médico-sociales et amélioration des conditions de travail de leurs personnels = 11 527 044 €
- **Mission 5** Développement de la démocratie sanitaire = 40 573 €



* Fonds d'intervention régional

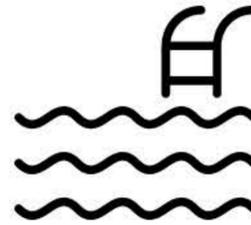
QUELQUES CHIFFRES CLES 2018



259 maladies
à déclaration
obligatoires
signalées



645 prélèvements
d'eau destinés à la
consommation
humaine



502 prélèvements
d'eau de baignade



120 projets de
prévention et
promotion de la
santé accompagnés
financièrement



156 investigations
sur des
déclarations
obligatoires
de saturnisme
réalisées



13 places créés
pour les publics à
difficultés
spécifiques



104 places créés
pour les personnes
handicapées



360 000 préservatifs
distribués dont 13
000 féminins



12,6 M d' € alloués
à la prévention



72 637 120 € alloués au
financement des
établissements et services
pour personnes âgées,
personnes handicapées,
personnes à difficultés
spécifiques

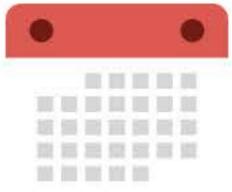


- **146 M d'€** alloués
à la **reconstruction**
d'un nouvel hôpital
à Saint-Laurent-
Du-Maroni
- **40 M d'€** pour la
rénovation du
CHCayenne



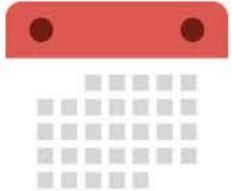
308 700 000 €
alloués aux
établissements de
santé

QUELQUES FAITS MARQUANTS 2018



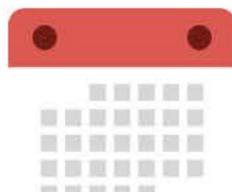
01

- Signature d'une convention de partenariat entre l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) et les centres hospitaliers guyanais
- Rencontres santé publique France



02

1er capteur de pollens & de moisissures installé en Guyane



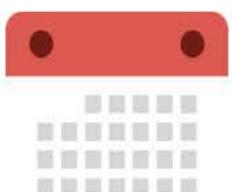
03

Signature en mars de la convention de partenariat rectorat/ARS (Organisation de missions de rattrapage vaccinal, dépistage et soins ophtalmo et dentaires à Papaïchton)



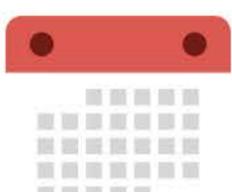
04

- Débat citoyen sur "la prise en charge de la fin de vie"
- Mission de vaccinations à Grand Santi



05

Le lancement de via trajectoire pour faciliter l'orientation et l'admission en établissement des personnes handicapées avec un séminaire ARS-MDPH



06

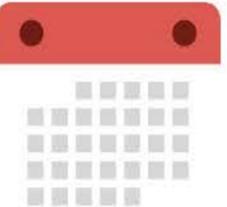
Les hôpitaux de Guyane et l'ARS présents au Congrès Urgences à Paris

QUELQUES FAITS MARQUANTS 2018



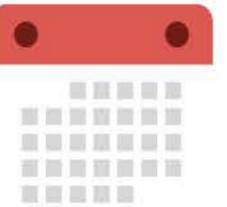
07

Signature de la convention du conseil Intercommunal en Santé Mentale (CISM) entre la CACL & l'ARS



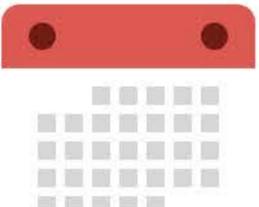
08

Vaccination fièvre jaune : des agents de l'ARS effectuent des contrôles à l'aéroport



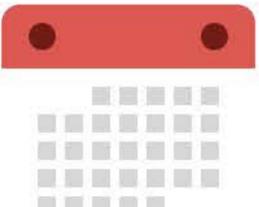
09

2ème SAFTHON pour la prévention des troubles liés à la consommation d'alcool au cours de la grossesse



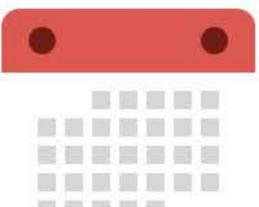
10

- Semaine e-santé du 9 au 12 octobre en Guyane
- Déménagement du CHOG (Centre Hospitalier de l'Ouest Guyanais) dans le nouvel hôpital



11

- Les journées addictologie Antilles-Guyane les 8 et 9 novembre 2018
- Mise sous administration provisoire du CH Cayenne

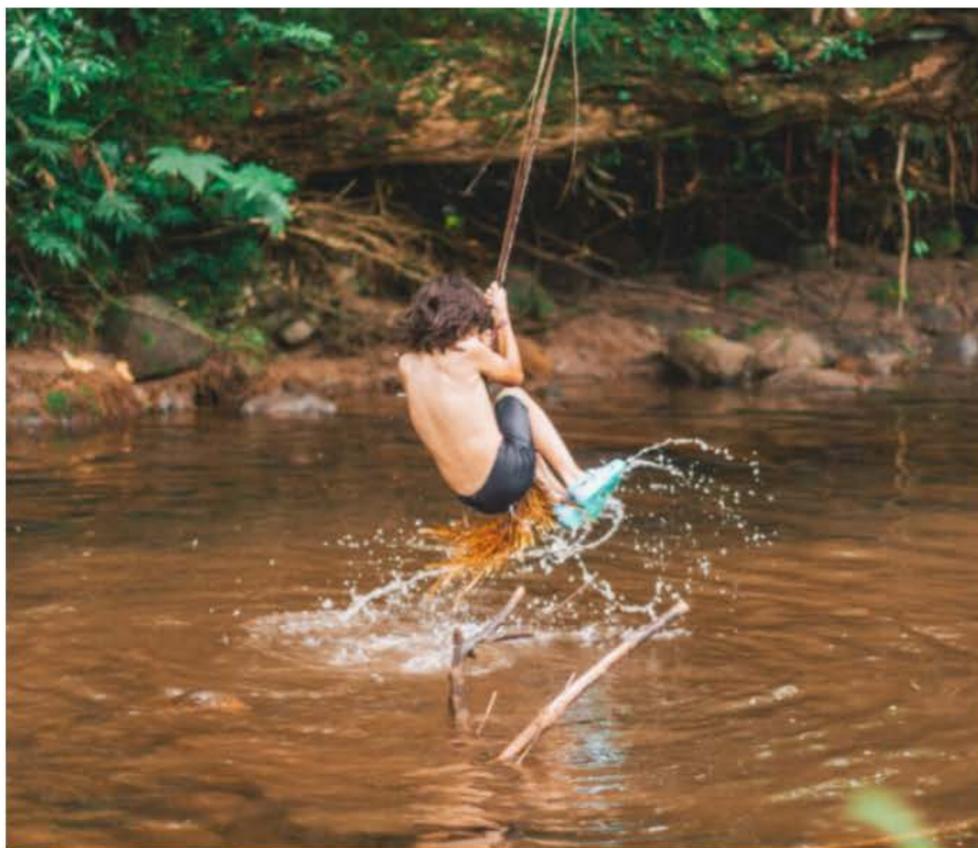


12

- Restructuration du dispositif de réception des signalements ayant un impact (potentiel ou avéré) sur la santé collective : le Point focal régional est en mesure de recevoir et réguler les signalements des professionnels 24/7 !
- Adoption du Projet Régional de Santé (PRS)

LES TEMPS FORTS 2018

Programme BEPI



Depuis novembre 2017, l'agence régionale de Guyane finance le Groupe SOS Jeunesse pour déployer le programme « Bien-être des populations de l'intérieur » de Guyane pour renforcer les facteurs protecteurs et réduire les risques de suicides. Le programme a permis la signature de 26 conventions pour 171 720€ d'activités à l'attention d'environ 5 000 bénéficiaires des communes de Camopi et de Maripa-Soula en impliquant majoritairement des porteurs de projets locaux.

Grâce aux nombreuses missions et réunions de comités de suivi sur le littoral et dans tous les villages, le programme atteint aujourd'hui un niveau d'ancrage fort par sa gouvernance locale avec tous les chefs coutumiers et la présidence du Grand conseil coutumier de Guyane : parmi les 31 réunions de comités de suivi du programme depuis son lancement, 24 se sont déroulées dans les communes les bourgs et les villages de de Camopi et Maripa-Soula. Au total, environ 450 participants (15 en moyenne par réunion) était présents avec, pour 80% des réunions, la participation des représentants de la présidence du Grand conseil coutumier de Guyane. Le financement de projets, pour l'instant principalement dans les domaines de la cohésion sociale, du sport, de la culture, du social a permis le lancement du programme et une première réponse aux besoins exprimés des populations des villages. Les futurs projets continueront à être orientés vers des interventions médico-sociales et de promotion de la santé avec des modalités de financement à faire évoluer pour une autonomisation du programme.

Coopération transfrontalière avec le Brésil

L'année 2018 aura été la seconde année de confirmation de la reprise des activités en coopération en santé avec le Brésil portée par la Direction générale de l'ARS. Une réunion stratégique de toutes les autorités sanitaires concernées par la frontière de l'Oyapock les 22-23 février 2018 à Cayenne a confirmé les priorités partagées et planifié les activités pour l'année. En avril se déroulait la seconde édition d'une pirogue binationale sur l'Oyapock avec les équipes de prévention et de soins des deux pays vers Camopi, Vila Brasil et Ilha Bela. La semaine de la santé à la frontière de l'Oyapock en fin juin 2018 a permis des actions de prévention communes, des partages de pratiques, des visites d'établissements et des réunions thématiques, notamment sur les urgences médicales et le contrôle des vecteurs (cf. site internet de l'ARS pour le détail). Le remplacement des médecins cubains par des médecins brésiliens à Oiapoque a constitué la principale actualité de fin d'année 2018 suite à l'élection du nouveau président au Brésil. Côté français, un groupe de travail spécifique sur la coopération en santé a co-rédigé le volet « coopération internationale » du PRS2 de Guyane.



LES TEMPS FORTS 2018

Accompagner la création et le développement des Maisons de Santé en Guyane

Une maison de santé pluridisciplinaire ou pluri-professionnelle (MSP) est un lieu d'exercice qui regroupe des professionnels de santé de premier recours autour d'un projet de santé partagé. En plein développement, les MSP répondent à de nouveaux concepts, notamment pour la prise en charge des maladies chroniques et du vieillissement de la population. L'acte de soin s'inscrit ainsi dans une démarche plus large de prévention, de dépistage, d'éducation, de veille sanitaire, et d'un abord du patient dans son aspect global, psycho-social et environnemental. Cette nouvelle organisation contribue aussi à fluidifier le parcours de soin entre ville, hôpital et secteur médico-social.

La Direction de l'Offre de Soins de l'ARS Guyane a organisé en 2018 en partenariat avec la CGSS et Icône Médiation Santé deux événements pour informer et sensibiliser les professionnels de santé à ce mode d'exercice : le 2 octobre, un séminaire réunissant près de 30 professionnels de santé déjà impliqués dans la création d'une MSP en Guyane, ou avec un projet d'intégration d'une MSP existante ; le 4 décembre, une soirée d'information sur le thème « Créer ou exercer en Maison de Santé en Guyane » a permis à plus de 80 professionnels de s'informer sur les modalités de fonctionnement, d'implantation, de financement, de coordination d'une MSP.



Création de la direction de l'autonomie

La direction générale de l'ARS a fait le choix en 2018 de créer une direction de l'autonomie. Le secteur médico-social était jusqu'alors rattaché à la direction de l'offre de soins. La création d'une direction dédiée à la prise en charge des personnes âgées, des personnes handicapées, des personnes en situation de fragilité psychologique, sociale ou financières et qui ont besoin de soins et de suivi médical ou des personnes souffrant d'addictions accompagne le développement de l'offre dans ce secteur, marqué en 2018 par l'ouverture de nombreuses structures :

- plateforme enfant-handicap à Saint-Laurent-du-Maroni ,
- service d'emploi accompagné à Saint-Laurent-du-Maroni ,
- institut d'éducation motrice de Roura,
- équipe mobile autisme,
- dispositif d'emploi accompagné,
- dispositif d'habitat inclusif,
- deux appartements de coordination thérapeutique pédiatriques,
- deux appartements de coordination thérapeutique à Saint-Laurent-du-Maroni ,
- 3 appartements thérapeutiques,
- une plateforme de répit et d'accompagnement pour les aidants.

Trois appels à projet ont été publiés : 6 places de Lits halte soins santé pour des personnes sans domicile présentant des problèmes de santé à Saint-Georges ou Maripasoula, une plateforme multiservices pour adultes handicapés psychiques sur l'île de Cayenne et 10 places d'appartements de coordination thérapeutique à domicile.

Parallèlement à ces créations , les acteurs du secteur médico-social se sont mobilisés dans le cadre de l'élaboration du PRS 2 sur les parcours à construire pour les personnes vulnérables ou en perte d'autonomie. Quatre des 9 parcours retenus comme prioritaires pour la période 2018-2022 concernent particulièrement le secteur médico- social :

- parcours personnes âgées
- parcours handicap
- parcours santé mentale
- parcours de santé addictions

LES TEMPS FORTS 2018

Le projet régional de santé 2018-2028 de la Guyane (PRS2)

L'année 2018 a été plus spécifiquement consacrée aux travaux et consultations du projet régional de santé 2018-2028 de la Guyane (PRS2). Plus de 200 personnes, représentant 68 structures, ont directement contribué aux réflexions, débats et travaux de rédaction de ce document.

- La première étape a été la présentation du diagnostic territorial partagé (DTP) et du cadre d'orientation stratégique (COS) du PRS 2018-2028 : L'ARS et la CRSA Guyane ont souhaité restituer conjointement ces travaux dans les 4 territoires de proximité du Haut Maroni, du Littoral Centre, du Bas Maroni et 17 et de l'Est Guyanais.

- 10 groupes de travail dont deux spécifiques à l'ouest guyanais ont ensuite réfléchi aux objectifs stratégiques prioritaires et aux résultats attendus dans les différents domaines couverts par le PRS.

- L'ARS a ensuite présenté les 5 axes stratégiques du schéma régional de santé 2018-2022 :

1 Réduire les inégalités d'accès aux soins spécifiques en Guyane et améliorer les prises en charge

2 Organiser des parcours qui répondent aux attentes des Guyanais

3 Faire le choix de l'efficacité pour des services de santé durable de qualité

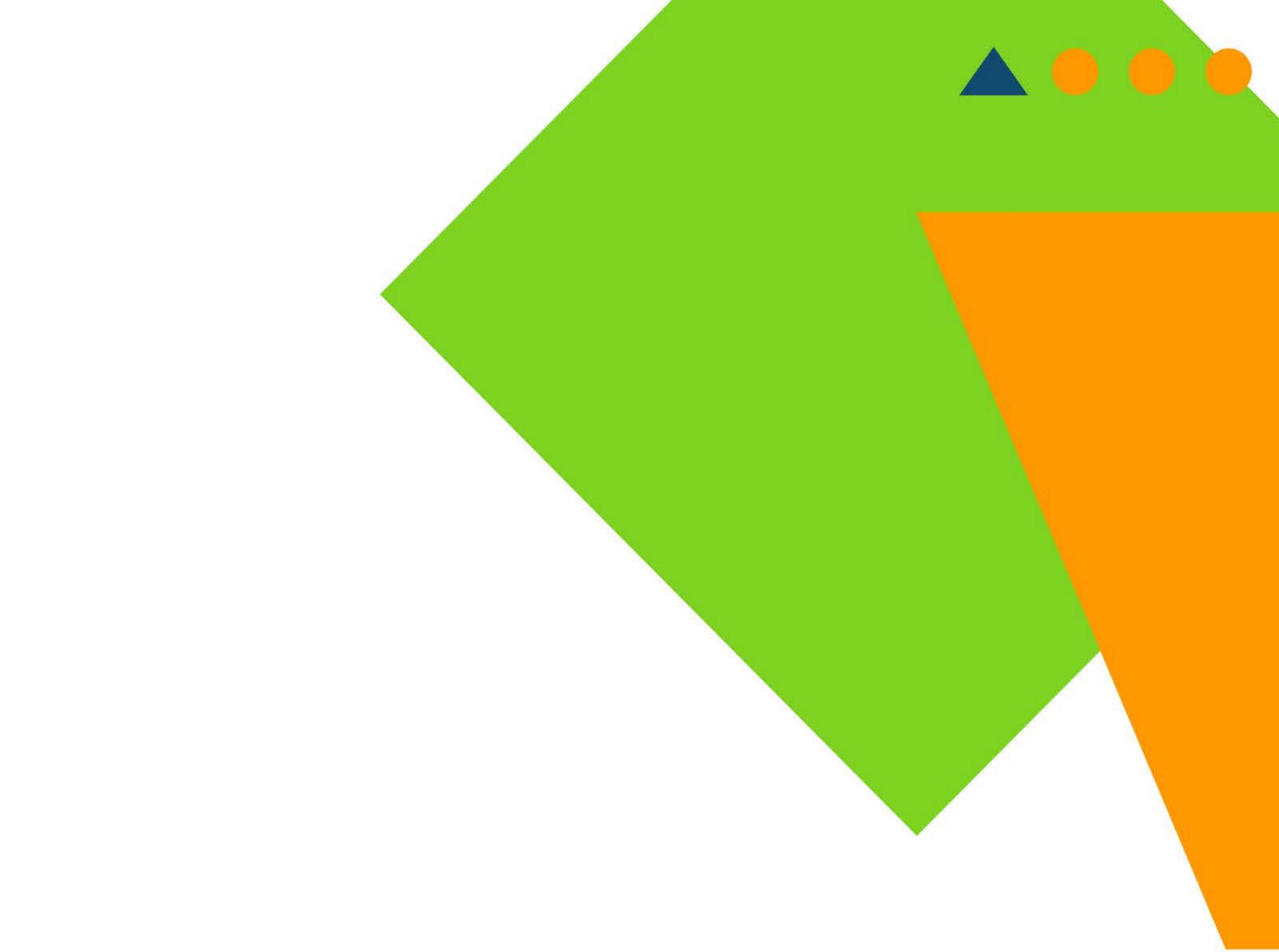
4 Donner à chaque guyanais davantage de maîtrise de leur santé et les outils pour l'améliorer

5 Améliorer la veille, l'évaluation et la gestion des risques sanitaires en Guyane

- Enfin, les consultations ont été menées à bien avant publication.

Le déploiement de ce nouveau PRS permettra de renforcer l'accès aux droits et aux soins des plus fragiles et des plus isolés, de mieux lutter contre les pathologies caractéristiques du contexte guyanais, de mieux prévenir, repérer et traiter les handicaps, de repenser le positionnement des centres délocalisés de prévention et de soins, de faire bon usage des outils numériques et de télémédecine, et, plus généralement, de structurer une offre de soins cohérente, accessible et sûre.





ars
● Agence Régionale de Santé
Guyane